

*différents acteurs du ou des établissements concernés: directions (établissement, RH, Affaires médicales-AM, soins, fonctions supports...), membres d'instances (ex : CSE, CME,...), responsables et personnels des services concernés (RH, formation/DPC, affaires médicales, santé au travail...), encadrants, référents, ...*

### Module 1

Diagnostic et cadrage de l'accompagnement

Durée 2 jours (1 +1)

### Module 2

Formation-action des acteurs de l'établissement

Durée : jusqu'à 6 jours en 3 séquences

### Module 3

Appui opérationnel auprès des acteurs des établissements

Durée : Jusqu'à 6 jours en 3 séquences

***Les modules 2 et 3 peuvent être mobilisés de façon indépendante.  
Les durées et les contenus des thématiques de formation-action et d'appui opérationnel dépendent du diagnostic-cadrage réalisé dans le cadre du module 1.***

différents acteurs du ou des établissements concernés: directions (établissement, RH, Affaires médicales-AM, soins, fonctions supports...), membres d'instances (ex : CSE, CME,...), responsables et personnels des services concernés (RH, formation/DPC, affaires médicales, santé au travail...), encadrants, référents, ...

### Module 1

#### Diagnostic et cadrage de l'accompagnement

##### Durée 2 jours (1 +1)

- L'accompagnement des établissements et leurs équipes dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- L'identification des enjeux de la mise en œuvre de ce type de dispositif
- L'identification des différents acteurs et des rôles de chacun
- La réalisation d'un état des lieux des actions déjà menées et des actions à mettre en œuvre
- La présentation de la note de cadrage et des modalités du plan d'actions

### Module 2

#### Formation-action des acteurs de l'établissement

##### Durée : jusqu'à 6 jours en 3 séquences

- Les enjeux , la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière
- L'accompagnement les professionnels dans leur évolution professionnelle
- L'identification et la valorisation de l'identification des potentiels de chaque agents
- La mise en œuvre des modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels et identification des enjeux du CEP
- Les facteurs de réussite de mobilité professionnelle dans le cadre des secondes parties de carrière
- Les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitudes
- Le fonctionnement du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles
- L'importance d'un accompagnement (encadrement, cellule RH) et d'un management bienveillant

### Module 3

#### Appui opérationnel auprès des acteurs des établissements

##### Durée : Jusqu'à 6 jours en 3 séquences

- La définition et la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière
- La priorisation des actions et animation du COPIL
- La conception des outils
- L'intégration au projet social et managérial des thématiques concernées par la formation action
- L'identification des leviers de fidélisation, d'attractivité
- L'organisation de la prise en compte des situations complexes
- Le travail en réseau : identification et mise en œuvre des partenariats internes et externes possibles